Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212202436-20260505-46_2026D-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de PLUSQUELLEC

Séance du 5 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq mai, à, vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Ludovic GUENEGOU, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
Votants	14

Date de la convocation : 30/04/2026
Date d'affichage : 30/04/2026

Étaient présents : GUENEGOU Ludovic, LE MADEC Serge, JEGOU Christelle, LE MAOUT Christophe, LAGATTU Valérie, LOZAC'H Christophe, TOSSER Yvanne, LE GUYADER Myriam, LE CREFF Ronan, LE MANAC'H Lénaïg ; GUEZENNEC Maxime ;

Membres excusés : SINCLAIR Catherine, NOHAÏC Thierry, LEGARDEUR Audrey, AUFFRET Pierre ;

Membres non excusés : /

Procuration :
Madame SINCLAIR Catherine a donné procuration à Monsieur LOZAC'H Christophe.
Madame LEGARDEUR Audrey a donné procuration à Madame LE GUYADER Myriam.
Monsieur AUFFRET Pierre a donné procuration à Monsieur GUÉNÉGOU Ludovic.

Madame LE GUYADER Myriam a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 46/2026 :
Vote du compte financier unique 2025 – Budget commune

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le compte financier unique remplace le Compte Administratif et le Compte de Gestion, et qui constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2025.
C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.
Le CFU exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des 2 sections.
Le CFU fait ressortir les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses nettes	435 001,55 €	249 223,01 €
Recettes nettes	575 211,84 €	179 592,13 €
Résultat de l'exercice	**140 210,29 €**	**- 69 630,88 €**
Résultat reporté 2024	0,00 €	29 170,04
Résultat de clôture 2025	**140 210,29 €**	**- 40 460,84**

RESTE À REALISER	
Dépenses	697 689,40 €
Recettes	590 178,00 €
Résultat des restes à réaliser	**- 107 511, 40 €**

Après présentation du CFU 2025 du budget principal, le Conseil Municipal ***:***

- **APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget principal ;**

- **DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212202436-20260505-46_2026D-DE

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Ludovic GUENEGOU

Le secrétaire de séance,
Myriam LE GUYADER